

# Une réponse innovante du droit aux grandes transitions actuelles



**UN SOCLE SOLIDE  
DE COMPÉTENCES**



**INNOVATION ET  
IMAGINATION JURIDIQUE**



**ÉTHIQUE, ENGAGEMENT  
ET EFFICACITÉ**



**UN ÉCOSYSTÈME JURIDIQUE  
EN RÉSEAU**

# Les intervenants



## ***Corinne LEPAGE - Fondatrice***

Docteur en droit, Avocate co-fondatrice du cabinet en 1978, Corinne Lepage agit aux côtés à la fois de très grandes entreprises et de start-up, de collectivités publiques françaises et étrangères et d'associations.

Corinne Lepage suit les grands dossiers d'environnement, et accompagne ses clients dans les matières relevant de la compliance.

Elle est l'une des spécialistes en droit européen de ces sujets. Elle a exercé de nombreuses fonctions publiques :

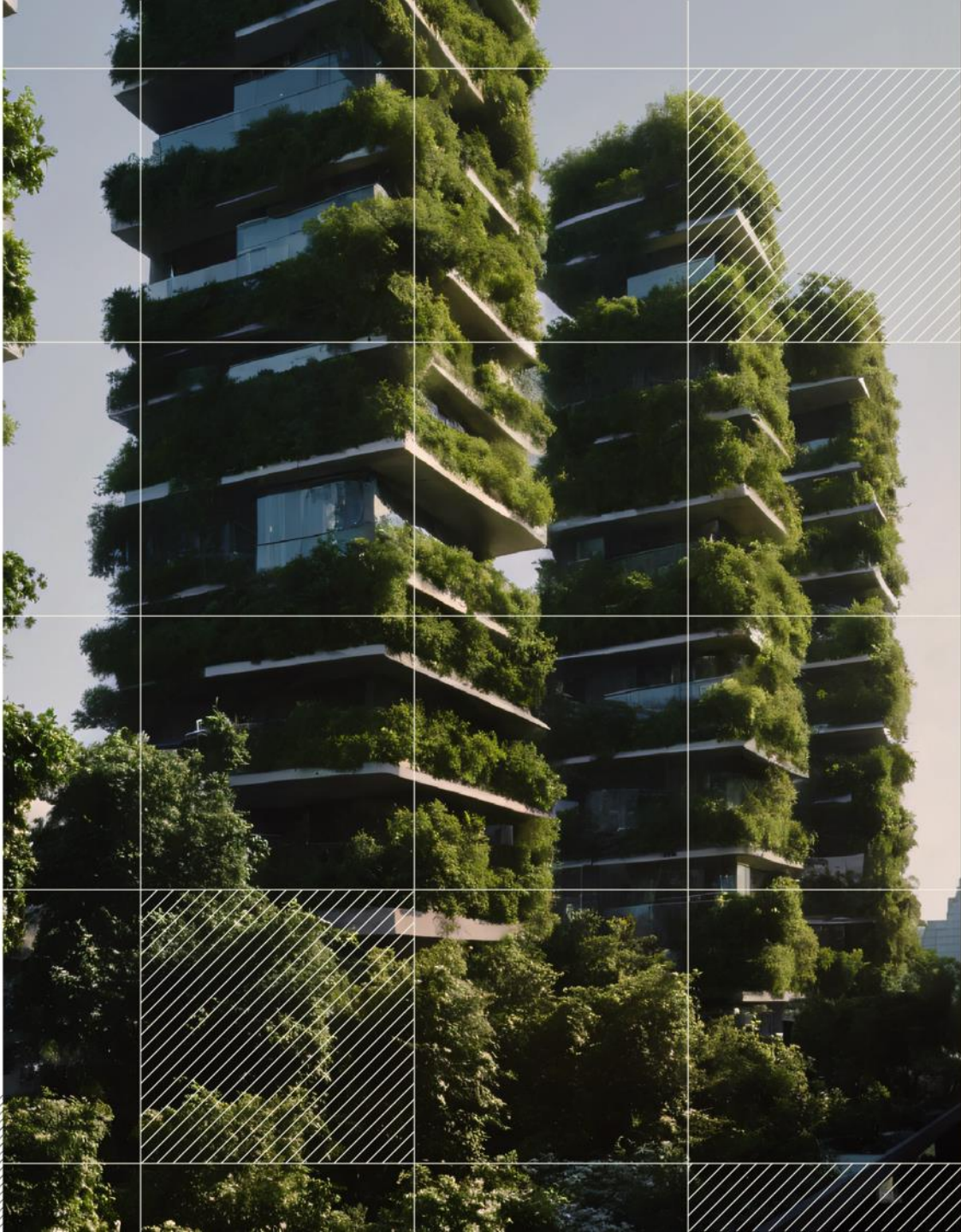
- Membre du Conseil de l'ordre et Secrétaire du Conseil (1987-1990),
- Ministre de l'environnement (1995-1997),
- Adjoint puis premier adjoint au maire de Cabourg (1989-2001),
- Eurodéputée (2009-2014).





# Le droit climatique





1.

Pourquoi s'y  
intéresser ?

## **1. Raisons économiques :**

Risques climatiques et opportunités de développement en particulier pour l'immobilier

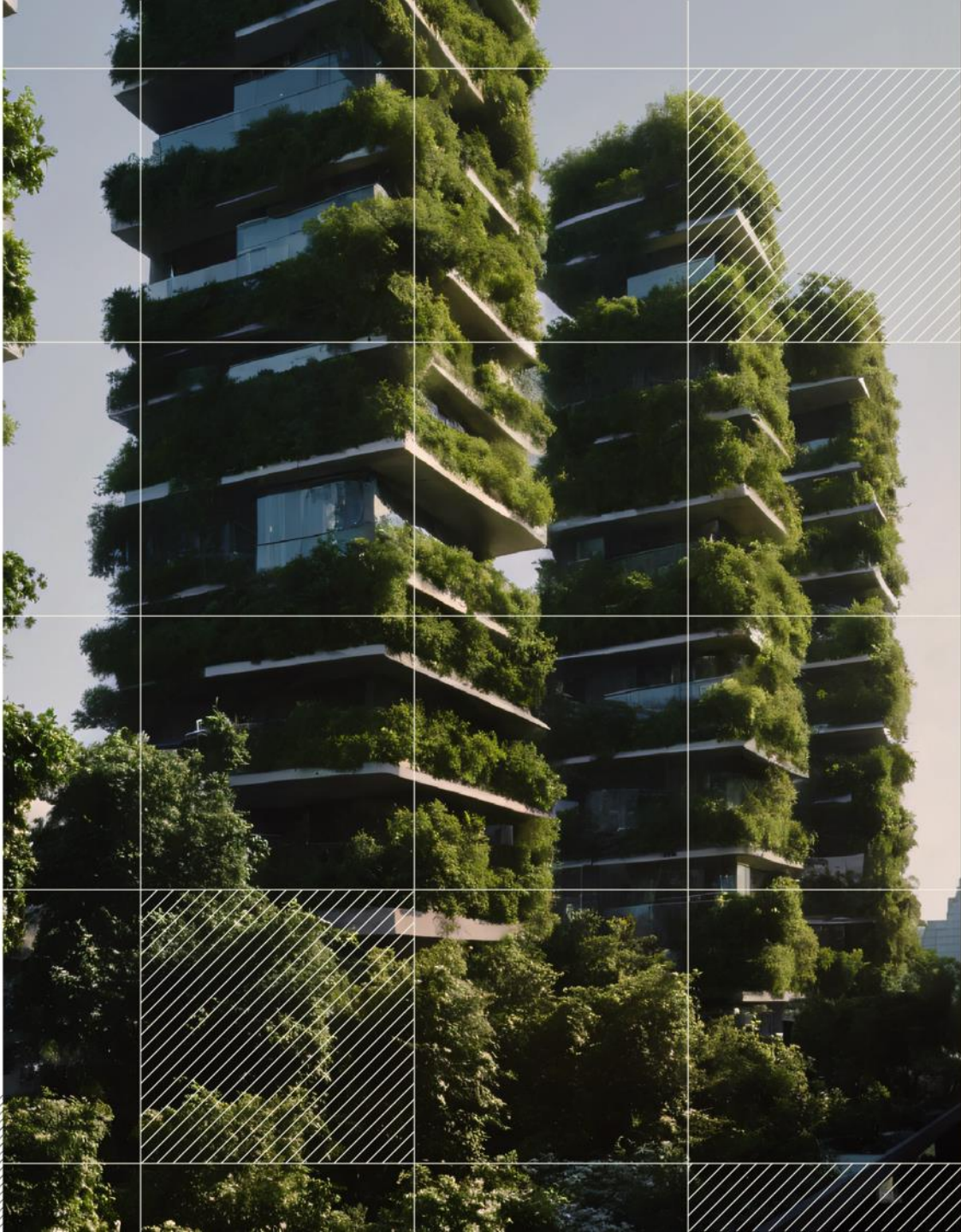
## **2. Raisons financières :**

- Coût assurantiel
- Taxe carbone
- Crédits carbone

## **3. Raisons juridiques et implications dans la chaîne de valeur :**

- Nouvelles obligations REDD III
- CSRD – CS3D
- Coût climatique
- Allégations environnementales





1.

Comment s'y  
intéresser ?

**1. Caractère indispensable du bilan carbone et conséquences qui s'y attachent**

**2. Définition indispensable d'une politique au plus haut niveau de l'entreprise**

**3. Opportunités très nombreuses :**

→ De développement pour répondre aux enjeux de diminution des Gaz à effet de serre

→ D'adaptation





**Corinne Lepage**

Associée fondatrice, cabinet Huglo Lepage  
Avocats

[Corinne.lepage@huglo-lepage.com](mailto:Corinne.lepage@huglo-lepage.com)